

Le Conseil Supérieur des Musulmans de Belgique

1991 - 2016
25 ans



Adresse : 229, Rue du Moulin 4020 LIEGE

Tél : 0486/532.666

Email : csmb@csmbnet.org

Site Internet : www.csmbnet.org

Compte bancaire : IBAN : BE16 3101 0553 4874

Dénomination : Conseil islamique supérieur

Bref historique

Le Conseil Supérieur des Musulmans de Belgique est un organe émanant des élections communautaires du 13 janvier 1991 auxquelles avaient participé quelques 26000 électeurs sur les 32000 inscrits, à travers tout le Royaume. Cet organe, prévu par l'arrêté royal du 3 mai 1978 qui fixait les modalités pratiques pour la mise en application de l'arrêté royal du 21 juillet 1974 portant reconnaissance des administrations chargées de la gestion du temporel du culte islamique, était censé :

- d'une part, représenter la communauté musulmane auprès des Autorités politiques ;
- d'autre part, organiser le culte musulman au sein de notre pays.

La gestion du temporel du culte, assurée jusque-là par le centre islamique et culturel de Bruxelles, implanté au Parc du Cinquantenaire, n'avait cessé de faire l'objet de polémiques répétées, portant essentiellement sur la notion de l'ingérence des pays étrangers dans un dossier local qui devenait au fil des années l'un des plus sensibles. En effet, le centre islamique était géré par un conseil d'administration constitué d'ambassadeurs de pays musulmans, parmi lesquels l'Arabie Saoudite, le Maroc et la Turquie.

Pour des raisons obscures, cet organe n'a pu être reconnu par les Autorités, malgré sa constitution au travers des urnes, et la coordination avec les représentants du culte et le Commissariat Royal à l'immigration de l'époque (un organisme gouvernemental).

D'ailleurs, pour faire barrage à la mise en place de cet organe musulman, un conseil de « Sages » avait été désigné, dès juin 1990, par les partis politiques et les syndicats et reconnu par le ministre de la justice. Malgré sa reconnaissance officielle et son financement, l'absence de légitimité et le manque de compétence de ses membres ne l'ont conduit qu'à un fiasco et la porte de sortie lui fut grand'ouverte.

Afin de contourner l'impasse dans laquelle s'était retrouvé le dossier de l'Islam en Belgique, des négociations officieuses s'étaient engagées entre le Conseil et les Autorités. Celles-ci avaient amené à la mise en place, dès la fin 1992, d'un comité technique chargé de la gestion du cours de religion islamique au sein de l'enseignement officiel.

Quoique temporaire et sous financé, cet organisme résiste, acquiert de nouvelles prérogatives et devient dès 1994, « l'Exécutif des Musulmans de Belgique ». La lettre de son officialisation et de la reconnaissance de ses membres de la part du ministre de la justice, a été transmise en main propre, de l'émissaire du ministre au président du Conseil Supérieur lors du 1er congrès de ce dernier, tenu à Bruxelles le 5 novembre 1994.

Le dialogue bipartite s'est poursuivi durant des années avant d'aboutir, en 1998, au compromis mettant en place, d'une manière permanente et par voie électorale, l'actuel organe chef de culte musulman, « l'Exécutif des Musulmans de Belgique ».

Le retour du Conseil Supérieur

Depuis les élections du 13 décembre 1998 et l'installation officielle de cet organe, le Conseil Supérieur des Musulmans de Belgique s'est déchargé de ses missions historiques, à savoir la représentativité des musulmans auprès des autorités et la gestion du culte. Il s'est mis volontairement en retrait de la scène publique et a adopté une mission d'observation et de réflexion.

Avec les événements violents, voire tragiques, qui ont frappé le monde, notre pays et particulièrement la Communauté musulmane, beaucoup de voix se sont élevées au sein de cette dernière réclamant le retour aux affaires de leur Conseil. En effet, la communauté musulmane se retrouve complètement déboussolée face aux innombrables défis qu'elle affronte et apparaît, de plus en plus, comme un troupeau sans berger convoité par tous les rapaces de son entourage.

Profitant de son 25ème anniversaire, le Conseil est de retour. Il ne revient nullement pour reprendre les missions dévolues à l'Exécutif des Musulmans de Belgique, ni pour être un organisme concurrent à celui-ci, mais pour lui être un organisme complémentaire. En effet :

1. La dispersion des efforts et des initiatives, aussi louables soient-ils, au sein de notre communauté mais non coordonnés ne fait que produire déception sur déception auprès de leurs promoteurs, vu la faiblesse due à la division de notre communauté.
2. La souffrance de la Communauté musulmane et son désœuvrement face aux multiples injustices dont elle fait l'objet régulièrement enregistrent, de jour en jour, de nouveaux records.
3. Comme nous le remarquons chaque jour, le monde perd, de jour en jour, de sa moralité et de son humanisme. Malgré l'importance du consommateur en tant que client, la société de consommation dans laquelle nous vivons ne tient compte que de l'intérêt du producteur. Ainsi, la communauté musulmane doit, absolument, intégrer ce cercle particulier de privilégiés, sans pour autant perdre sa moralité. Elle doit créer l'infrastructure qui lui fait défaut et participer à la création d'emploi.
4. Notre monde change et notre communauté aussi. Afin de suivre cette évolution, l'analyse et l'adaptation permanentes des différents mécanismes gouvernant l'existence des musulmans au sein de notre pays s'impose à travers la présence d'un organe d'études et de réflexion au niveau national.
5. La communauté musulmane de Belgique fait partie d'un tissu plus large de communautés vivant les mêmes circonstances qu'elle et qui s'étend sur toute l'Europe et l'Amérique du Nord. L'entraide, le partage des expériences et la coordination des efforts deviennent une nécessité absolue dans un monde immoral où le pauvre et le faible ne trouvent plus de place.

Les nouveaux objectifs du Conseil

Tenant compte des circonstances décrites ci-dessus, **le Conseil se veut être un organe indépendant œuvrant pour l'intégration de la communauté musulmane de Belgique au sein du tissu belge et européen ainsi que pour sa mise à niveau par rapport aux autres communautés du pays.** Pour y arriver, il s'est fixé les missions suivantes :

1. **Œuvrer à unir les différentes composantes** formant cette communauté (arabes, turcs, tchéchènes, sunnites, chiïtes, et autres). Il ne s'agit nullement de gommer les différences entre les différentes écoles juridiques ni d'imposer une manière ou une autre concernant les différentes pratiques religieuses, mais de nous réunir autour des valeurs importantes qui nous rassemblent ;
2. **Défendre les droits et les intérêts de la communauté** et de ses membres (ceux garantis par la Constitution) par la mise en place d'un service juridique capable de relever à partir de la Constitution, des différentes lois et des différents traités internationaux signés par notre pays de même que des jugements des tribunaux, les droits dont devrait jouir notre communauté ;
3. **Créer l'infrastructure qui fait défaut à la communauté** pour être au même niveau que les autres communautés du pays (écoles, hôpitaux, maisons de retraite, crèches, etc. ...) et lui permettant, d'une part la disponibilité de services conformes à ses spécificités tant religieuses que culturelles, non assurés jusqu'à présent et d'autre part la création de l'emploi, tant à ses membres qu'aux autres composantes de la population belge;
4. **La mise en place d'un organe d'études et de réflexion** chargé de faire des études statistiques et sociologiques sur l'évolution de la société et de notre communauté en particulier et émettre des recommandations en vue de la promotion de cette dernière ;
5. **Etablir une coordination avec les communautés musulmanes au niveau mondial** et surtout au sein de l'Europe et de l'Amérique du Nord, pour un échange d'idées et d'expériences, de même que pour une assistance mutuelle.

Comme par le passé, le Conseil Supérieur des Musulmans de Belgique cherche à mener son action dans la légalité et la transparence. Quoiqu'il doive tenir compte des événements et des influences extérieures, il se veut un organe indépendant, loin de toutes les ingérences dans les affaires internes de la communauté.

Pour ce faire, il est indispensable que les musulmans de notre pays lui apportent le soutien qu'il se doit tant dans l'aspect humain que financier.

Le 4ème congrès du Conseil Supérieur

Le 4^{ème} Congrès du Conseil Supérieur des Musulmans de Belgique aura lieu à Bruxelles. Il aura pour thème : (à préciser !).

Lieu et date : à préciser !

Il aura pour objectifs, entre autres :

1. L'information de la communauté musulmane du retour sur scène du Conseil ;
2. L'écoute de la Communauté et ses doléances ;
3. La redéfinition des missions du Conseil ;
4. La restructuration du Conseil et la relève ;

Ce congrès se veut essentiellement à caractère pratique, loin des grandes théories et des belles paroles dont la portée ne dépasse généralement pas les oreilles. Ainsi, par exemple :

- pas d'orateur déconnecté de la réalité européenne.
- Invitation de certains promoteurs d'expériences similaires à la nôtre en Europe ou en Amérique du Nord ;

Programme proposé

La matinée

- *Ouverture : récitation de Coran ;*
- *Parole de bienvenue et présentation du Conseil suivies de la présentation du programme de la journée ;*
- *Parole des autorités politiques ;*

Pause café

- *Présentation des motivations du congrès ;*
- *1^{ère} Conférence sur la présence musulmane en Occident : historique et la civilisation générée ;*

Dîner et prières;

L'après-midi

- *Ateliers autour de différents thèmes (à préciser !)* ;
- *2^{ème} Conférence : les besoins de la communauté musulmane en Belgique et en Europe (économiques, sociaux, politiques, etc...);*

Pause café et prières

- *Les résolutions des différents ateliers ;*
- *3^{ème} Conférence : la jeunesse musulmane (ou à préciser !)*
- *Clôture : récitation de Coran.*

Apportez votre aide !

La réussite de notre projet commun, relatif à l'unité de notre communauté et à la défense de ses intérêts, **est l'œuvre de tous.** Chacun peut et, même, a le devoir de déposer sa brique pour élever ensemble un édifice aussi important et combien vital à notre communauté, un édifice qui lui rendra, avec l'aide de Dieu, sa dignité, sa respectabilité et son émancipation.

Les compétences dans tous les domaines sont indispensables. **Personne n'a le droit de s'exclure, de se marginaliser ou de sous estimer son apport aussi minime pourrait-il être** sous prétexte qu'elle n'a aucune compétence à offrir ou qu'il y a d'autres personnes plus compétentes, plus aptes à s'y investir et capables de rendre de meilleurs services.

Nous sommes tous différents et disposons chacun de notre côté des affinités particulières et des compétences que les autres n'ont pas. Autrement dit, nous sommes complémentaires, les uns des autres. A nous d'exploiter ce que nous possédons et d'en faire une richesse. **Le moindre service que chacun est capable de rendre est un plus et permettrait d'alléger les tâches des autres.**

La réalisation d'un pareil projet nécessite beaucoup de ressources, tant humaines que financières et **la contribution de tous est indispensable !**

N'hésitez pas à nous communiquer :

1. Votre avis sur le retour du Conseil sur la scène publique ;
2. Votre avis sur l'organisation du congrès ;
3. Votre disponibilité pour l'organisation du congrès ;
4. Votre disponibilité pour la recherche du financement et des sponsors ;
5. etc, ...

Intéressé(e) par ce projet, veuillez remplir le talon ci-dessous et nous le renvoyer à l'adresse (postale ou électronique) indiquée ci-dessus. Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site et remplir le formulaire en ligne.

Talon de participation

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :email :

Mon avis sur le retour du Conseil (cochez la case correspondante):

d'accord

pas d'accord

Justification :

Ma disponibilité (cochez la case correspondante):

Pour l'organisation du congrès

La recherche du financement et des sponsors

Autres. Précisez :